

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réseau 2016/2020, deux thèmes principaux sont développés cette année :

- l'élaboration d'une charte partenariale du travail personnel de l'élève
- la réflexion sur l'élaboration d'un livret d'accueil en maternelle

Un site dédié à notre REP est également accessible à tous. L'objectif de ce site internet est de mettre en lumière certains projets ou pratiques pédagogiques s'inscrivant dans le projet REP 2016 - 2020 au sein des différentes classes et des différents établissements du réseau.

L'équipe de pilotage du réseau

## L'agenda du REP

### Récemment...

Journée de formation CP dédoublés : lundi 3 décembre

Comité de pilotage : Mardi 4 décembre

Deuxième conseil de cycle 3 : mardi 8 janvier

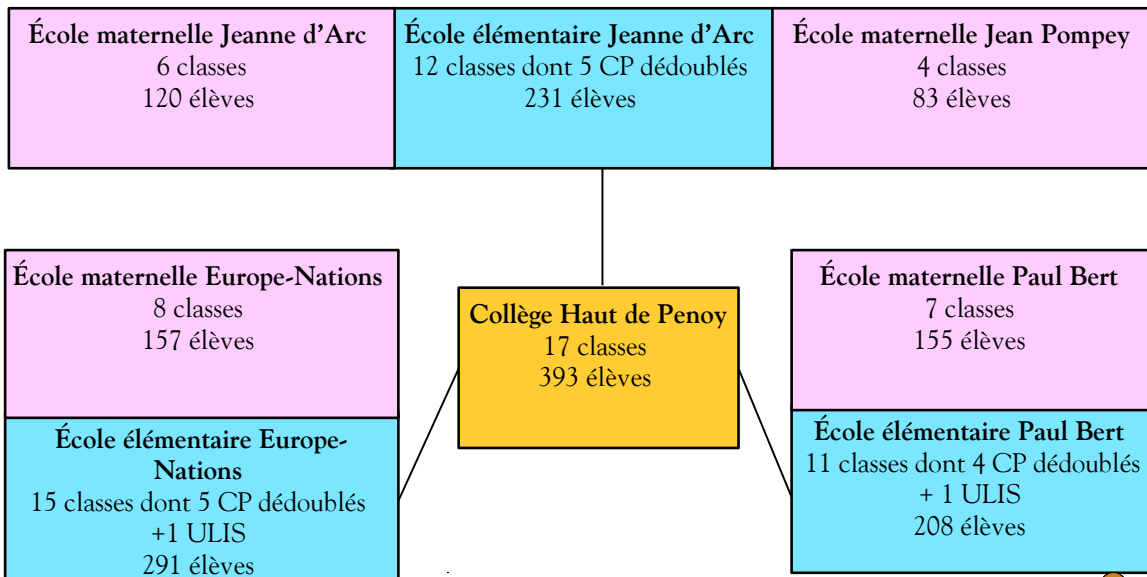
### À venir...

Défi-maths : du 11 au 15 mars, au collège, pendant la semaine des mathématiques

Deuxième conseil école-collège : mardi 21 mai au collège

## Rappel

## Notre réseau en 2018 - 2019



## Nouveauté

### Actualité

Il n'y aura finalement pas de refondation de l'éducation prioritaire en 2019, mais pour l'année scolaire 2019-2020.

La mise en place du dispositif « 100 % de réussite en CP »

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP des trois écoles du REP ont été dédoublées depuis septembre 2018. L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est « 100 % de réussite en CP » : garantir pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. L'année prochaine, le dédoublement sera poursuivi au CE1.

## Actualité

### Les 10 ans du projet orchestre à l'école

Pour fêter les 10 ans du projet orchestre à l'école, les trois classes orchestres des écoles du REP ainsi que celle de 5ème1 du collège se sont réunies pour donner un concert le vendredi 7 décembre à la salle des fêtes de Vandoeuvre.

Le concert s'est terminé par deux morceaux joués par l'ensemble des élèves : « Let's take a break » et « C'est le bonheur ».  
Un grand bravo à tous les musiciens !

Objectifs du projet de réseau :

- n°5 : rendre plus explicite le travail personnel de l'élève (pour les élèves et leurs parents)  
 n°8 : développer la coéducation avec les parents

Ce projet vise à créer pour toutes les écoles maternelles du REP, un livret d'accueil à destination des parents dont l'enfant entre en maternelle pour la première année. Ce livret devra être commun aux différentes écoles du réseau. Il vise à développer dès le début de la scolarité de l'enfant, un lien bienveillant avec les familles afin de les rassurer et de les encourager à participer à la vie de l'école.  
 Ce livret devra également permettre de rendre plus lisibles aux parents les missions de l'école maternelle.

## Projets en cours

## La charte partenariale du travail personnel de l'élève

La charte s'adresse aux enseignants du cycle 2 et du cycle 3, aux élèves, à leurs parents et plus largement à tous ceux qui sont susceptibles d'intervenir au niveau du travail personnel de l'élève.

Etapes réalisées en 2017 – 2018 :

- Deux animations pédagogiques auxquelles ont participé des enseignants de toutes les écoles élémentaires du REP ainsi que des écoles élémentaires Brossolette et Charmois.
- Une réunion avec les représentants des associations de Vandoeuvre faisant parties du contrat local d'accompagnement à la scolarité.
- Une réunion avec les parents d'élèves du premier degré des écoles du REP.

Etapes en cours 2018 – 2019 :

- Une première ébauche de charte a été rédigée. Les équipes enseignantes se concertent à présent à ce sujet.
- Une rencontre avec des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> et des enseignants encadrant du dispositif devoirs faits.
- Une rencontre avec les enseignants de 6<sup>ème</sup>.

Finalisation en juin 2019

## Côté collège

## L'actualité du Haut-de-Penoy

## Le dispositif « devoirs faits » au collège

Depuis le mois de septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient de deux heures d'étude hebdomadaires obligatoires au collège pour pouvoir travailler au calme et recevoir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

## L'avancement des travaux

L'équipe pédagogique et les élèves du collège quitteront les locaux du site Monplaisir et intégreront le nouveau bâtiment en septembre 2019. L'équipe pédagogique est par ailleurs porteuse d'un projet de changement de nom du collège à l'occasion du retour sur le site Haut-de-Penoy.